



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 91700

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur le plan « administration exemplaire ». Le plan « administration exemplaire » impose aux ministères de satisfaire à huit indicateurs de développement durable dans le but d'intégrer les critères environnementaux et sociaux dans les achats et le fonctionnement des services de l'État. Il lui demande de préciser le degré de réalisation des huit indicateurs pour son ministère.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91700

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11536

Question retirée le : 11 janvier 2011 (Retrait pour cause de question identique)